Madame, monsieur

Le président de la République a annoncé le 13 avril que les écoles rouvriraient le 11 mai. Cette réouverture est prématurée, irresponsable et dangereuse.

Il faut rappeler que les écoles ont été fermées en premier, par décision du 12 mars, soit 5 jours avant le début du confinement.

C’était tout à fait justifié. Les établissements scolaires sont de véritables bouillons de culture pour les virus, de par les multiples interrelations qui s’y déroulent, entre élèves, entre élèves et adultes, entre adultes.

La décision de rouvrir le 11 mai est donc incompréhensible du point de vue sanitaire, dont on nous répète depuis deux mois qu’il prime sur tout. Surtout lorsqu’on apprend dans le même temps que restaurants, cafés et hôtels resteront eux fermés !

Elle est désapprouvée par les scientifiques. Le Conseil scientifique, constitué à l’initiative du gouvernement, déclare dans son avis en date du 20 avril : *« En l’état actuel des connaissances au plan épidémique, le risque de formes graves est faible dans cette population. Le risque de contagiosité individuelle chez les jeunes enfants est incertain, mais parait faible. A l’inverse, le risque de transmission est important dans les lieux de regroupement massif que sont les écoles et les universités, avec des mesures barrières particulièrement difficiles à mettre en œuvre chez les plus jeunes.*

*En conséquence, la Conseil scientifique propose de maintenir les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités fermés jusqu’au mois de septembre. »*

On vient par ailleurs d’apprendre que 14 cas graves en lien avec COVID avaient été détectés chez des enfants. En rouvrant les écoles le 11 mai, le gouvernement prend la responsabilité de relancer l’épidémie et de causer de nouveaux décès.

Cette décision répondrait, d’après les médias, à des impératifs économiques. Comment ces impératifs pourraient-ils prendre le pas sur des impératifs sanitaires quand la santé et la vie de millions de personnes sont en jeu ?

Le premier Ministre, qui voit la réticence des élus locaux, a ouvert la porte pour que chaque commune puisse décider d’ouvrir ou de laisser fermer l’école. D’ores et déjà, des maires de l’Aude ont annoncé qu’ils ne rouvriraient pas l’école le 11 mai. Qui pourrait les blâmer ? Les problèmes sanitaires posés par cette rentrée sont immenses et les réponses du Ministère de l’Education très insuffisantes.

Durant les 40 derniers jours de confinement, le gouvernement n’a eu de cesse de rappeler – et à juste titre - les gestes barrières. Ce sont des gestes impossibles à observer pleinement par des tout-petits, que ce soit en crèche ou à l’école voire même avec les adolescents des collèges et lycées.

Qu’adviendra-t-il lors des regroupements dans la cour de récréation, de la sieste en maternelle, du matériel manipulé en commun, des repas collectifs, de la circulation des adultes dans les locaux ou à la sortie des établissements scolaires ?

Les garanties sanitaires sont essentielles tant que l’épidémie n’est pas terminée. Il faut :

* des tests pour organiser le dépistage systématique pour tous les personnels et les élèves ;
* la désinfection systématique des écoles, services et établissements scolaires ;
* des matériels de protection (gel hydroalcoolique, gants et masques FFP2) en quantité suffisante, des contrôles de la température, tests périodiques, etc.

A quelques jours du 11 mai, ces conditions ne sont pas réunies. Les réponses sont soit très vagues, soit reportées à un futur proche, qui ne vient jamais. Les messages contradictoires se succèdent. Le gouvernement cherche en plus, par tous les moyens, à se défausser de ses responsabilités sur les collectivités territoriales. La plus grande confusion règne. Et il ne reste que quelques jours.

En l’état, toute reprise est inenvisageable. La sécurité des établissements scolaires, la santé des élèves, des parents et des agents publics ne peuvent devenir la variable d’ajustement des besoins économiques.

Depuis le 16 mars, les professeurs des écoles ont mis en place toute une série de procédures pour pouvoir faire travailler les élèves à distance. En attendant que l’épidémie soit terminée, toute rentrée doit être reportée et ces procédures doivent pouvoir continuer.